

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2140

Edition du  
07 novembre 2016

DANS CE NUMÉRO

---

**Sortir du nucléaire: un choix nécessaire et salutaire** (Daniel Brélaz)

Les réponses et arguments de Daniel Brélaz, pionnier de la lutte antinucléaire, pour le oui le 27 novembre

**Le viol, la sévérité des peines et la société** (Ursula Cassani)

Le droit pénal entre théorie, pratique et ressenti

**SSR: service public, redevance et publicité** (François-Xavier Viallon)

Si les éditeurs privés voient en la SSR un concurrent illégitime, les vendeurs de publicité sont aussi à la manœuvre pour préserver leur marché

**Andreas Gross, un homme-orchestre de la démocratie** (Jean-Daniel Delley)

Andreas Gross, *Die unvollendete Direkte Demokratie. 1984–2015: Texte zur Schweiz und darüber hinaus*, Werdverlag.ch, Thun, 2016, 384 Seiten

**Le PSS dans le piège européen** (Wolf Linder)

La gauche helvétique a négligé de prendre en compte les effets pervers de la concurrence érigée en dogme par Bruxelles

**Correction** (Rédaction)

# Sortir du nucléaire: un choix nécessaire et salutaire

Les réponses et arguments de Daniel Brélaz, pionnier de la lutte antinucléaire, pour le oui le 27 novembre

Daniel Brélaz - 07 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30229>

*A l'approche de la votation du 27 novembre sur l'initiative des Verts «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire», le débat tourne à la bataille de chiffres. Sur ce terrain, le mathématicien Daniel Brélaz, conseiller national et ancien directeur des services industriels puis syndic de Lausanne, est réputé imbattable. Nous l'avons donc interrogé sur les statistiques et prévisions relatives à la sortie du nucléaire et à la politique énergétique de la Suisse.*

## **Objectif réaliste et bénéfique**

*Sortir du nucléaire, c'est un principe acquis depuis 2011, année de la catastrophe de Fukushima. Est-ce aussi un objectif réaliste et bénéfique?*

Evidemment. La preuve par l'Allemagne qui a décidé la même année une sortie du nucléaire échelonnée sur onze ans, couplée à une montée en puissance des énergies renouvelables (éolien et solaire). Aujourd'hui, ces dernières représentent plus de 20% de la production d'électricité et dix-neuf des vingt-sept centrales nucléaires allemandes sont déjà fermées. Les autres suivront d'ici 2022.

L'initiative donne treize ans à la Suisse pour sortir à son tour du nucléaire. En cas d'acceptation le 27 novembre,

les trois plus vieilles centrales en service depuis 1969 (Beznau 1, la plus ancienne au monde encore en activité), 1971 (Beznau 2) et 1972 (Mühleberg) seront fermées dès 2017. Elles représentent un peu plus de 10% de la consommation suisse et leur fermeture ne pose aucun problème d'approvisionnement dans un marché européen largement excédentaire. Il faut rappeler que la Suisse est exportatrice nette d'électricité. En 2015, elle en a vendu davantage à l'Italie qu'elle n'en a acheté à l'Allemagne. Dès 2018, nous serons proches de l'équilibre et le léger solde importateur sera absorbé dans les trois ans, grâce aux mesures prévues par la Stratégie énergétique 2050.

La centrale de Gösgen, qui fournit en gros un tiers de la production nucléaire suisse, fermera en 2024, ayant atteint la limite d'âge de 45 ans qui frappera à son tour la dernière centrale de Suisse, Leibstadt, de même capacité, en 2029. La Suisse se sera alors libérée des très importants risques liés à l'exploitation des réacteurs nucléaires.

## **Sortir du gouffre financier**

*Les centrales nucléaires suisses sont notoirement déficitaires. En bonne logique économique, il faudrait donc les fermer, ce que les*

*exploitants n'accepteraient de faire que mis au bénéfice d'indemnités et contributions exorbitantes. Qu'est-ce que cette valse des milliards à la veille du scrutin?*

En raison d'un prix du marché voisin de 3 centimes le kWh (et même de 2 centimes environ pour les offres à terme réalisables en 2019), les centrales nucléaires suisses en activité perdent 400 à 500 millions de francs par an. Mais c'est après la cessation de la production que le gouffre financier s'ouvrira tout grand, avec le démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie et le stockage de la masse des déchets radioactifs, constituée par une bonne partie de la centrale elle-même et par l'ensemble du combustible irradié.

Au total, au fur et à mesure que les analyses techniques et leurs incidences financières se précisent, les coûts de la fin de vie d'une centrale tendent à se rapprocher du coût de construction actualisé, dont ils représentent déjà de 50 à 100 % selon les experts.

Du coup, la valse des milliards est lancée. C'est à qui demandera les compensations les plus fantaisistes: pour la «fermeture prématurée» de centrales non rentables, Axpo demande à elle seule 4,1 milliards d'indemnités, soit la

moitié du total de la facture que voudraient présenter les exploitants de centrales nucléaires. Ces derniers, présume le Conseil fédéral dans ses explications en vue de la votation prochaine, demanderont à être dédommagés, notamment pour les investissements qu'ils ont réalisés en se fondant sur l'autorisation d'exploitation de durée illimitée qui leur avait été accordée, bien avant l'option d'abandon du nucléaire prise en 2011. Après les escarmouches des *lobbies*, une belle bataille de juristes s'annonce.

### **Pas de risque de pénurie ni d'importation d'énergies sales**

*Les opposants à l'initiative assurent que sa mise en œuvre risque de provoquer des black-out et l'importation d'énergies sales, produites notamment à partir du charbon. Une double menace infondée?*

Manifestement. Il y a dix ans, les partisans du nucléaire demandaient la construction d'au moins deux grandes nouvelles centrales pour éviter la pénurie d'électricité consécutive au prochain remplacement des usines existantes dont ils excluaient alors, pour des raisons de sécurité, de prolonger l'exploitation au-delà de quelques années.

A l'époque, ces nouvelles centrales devaient produire de l'électricité à 15 centimes le kWh, prix considéré comme inéluctable pour garantir la

sécurité de l'approvisionnement. Aujourd'hui le marché européen de l'électricité est surabondant, malgré la fermeture de 19 grands réacteurs nucléaires allemands et l'arrêt momentané de 23 centrales nucléaires françaises (au nombre de 56) présentant des dangers analogues à ceux constatés dans les usines de Beznau. Des centrales au gaz naturel produisant à 7 centimes le kWh ont été mises «*sous cocon*» en Europe, c'est-à-dire à l'arrêt avec un entretien minimal, dans l'espoir d'une hypothétique rentabilisation. Elles représentent une capacité de production de 35'000 MW, soit plus de onze fois la puissance totale des centrales nucléaires suisses.

Ce qui n'empêche pas nos pronucléaires fanatiques de s'accrocher à l'idée que leurs vieilles centrales de plus en plus dangereuses pourraient fonctionner au minimum jusqu'à 60 ans au moins, ni d'évoquer le spectre de la pénurie. Ils oublient juste d'avouer cette réalité: ce sont les dernières années d'une centrale qui comportent le plus de risques et coûtent le plus cher – pour ne rien dire de la facture postérieure à sa fermeture.

Quant à l'importation d'électricité sale, dont la production à partir du charbon et même du gaz naturel est associée à l'émission de CO<sub>2</sub>, elle peut être évitée en achetant sur le marché de l'hydraulique européen, moyennant une prime de 0,5

centime par kWh. Les ventes de courant fourni par les turbines fonctionnant au gaz naturel – deux fois moins producteur de gaz à effet de serre que le charbon – se font au prix du marché. Il est exclu de suivre le mauvais exemple donné par deux des trois grands électriciens suisses qui possèdent des centrales au charbon à l'étranger. A noter que le groupe Axpo, qui finance l'essentiel de la campagne contre l'initiative «*Sortir du nucléaire*» avec l'argent public de ses actionnaires (cantons et services industriels), prévoit de faire passer de 13% à 30% la part des centrales à gaz étrangères dans son approvisionnement, d'ici 2030.

### **Sauver l'hydraulique et développer les énergies renouvelables**

*La production d'énergie hydraulique est un élément de la sécurité de l'approvisionnement de notre pays, si fier de ses barrages. Comment se fait-il que les sociétés d'exploitation soient elles aussi dans les chiffres rouges?*

En Suisse, 59% de l'électricité produite est d'origine hydraulique dont plus de 30% issue de barrages à accumulation (stockage) et plus de 25% de centrales au fil de l'eau. En outre, la puissance de pompage-turbinage est progressivement portée à près de 4 milliards de kWh (réserve d'accumulation) grâce aux installations de l'Hongrin-Léman, du Nant de Drance et du canton de Glaris. Ces

capacités résolvent déjà l'essentiel de notre problème en cas d'abandon des centrales nucléaires, si on inclut une meilleure coordination avec la production des barrages à accumulation.

Sortir du nucléaire, c'est aussi sauver les centrales hydrauliques, actuellement dans les chiffres rouges, en raison des prix du marché bien sûr, mais aussi des impôts dus aux cantons dans lesquels elles se situent. Ainsi, la Grande Dixence perd environ 2 centimes par kWh, montant correspondant à peu près à celui de l'impôt payé au canton du Valais, qui n'envisage pas de s'en passer. De même, les cantons d'Uri, des Grisons et du Tessin ainsi que, dans une moindre mesure ceux de Berne et de Glaris ne peuvent se priver des ressources fiscales liées à la production hydraulique.

Pour remplacer l'énergie d'origine nucléaire, il faut évidemment développer les énergies renouvelables en Suisse, après l'avoir fait à l'étranger où les électriciens helvétiques ont pris des participations leur assurant déjà une production d'énergie propre d'une capacité supérieure au triple de celle de Mühleberg. Chez nous, les potentialités des nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) sont loin d'être épuisées. Leur part dans la production totale est passée de 1,91% en 2004 à 5,34% en 2013, pour atteindre environ 6% l'an dernier.

Les plans prévoient d'importants progrès, grâce à la couverture des grands toits par des panneaux photovoltaïques, à la construction de centrales solaires au sol et surtout à l'implantation d'éoliennes dans les régions bien ventilées. Malgré leur intermittence, les énergies éolienne et solaire tendent vers le plus bas prix de revient - entre 6 et 7 centimes par kWh - pour de nouvelles productions d'électricité.

### **Le progrès technique, clé de la mutation énergétique**

*En définitive, les avancées les plus décisives en matière de politique de l'énergie dépendent du progrès des techniques de production et d'utilisation efficace de l'énergie. Quels sont les développements les plus significatifs?*

Ils sont effectivement impressionnants. Même sur le vieux problème du stockage de l'électricité, on est en passe de trouver des solutions prometteuses. A titre d'exemple, les milieux du nucléaire français affirment avoir validé une production d'hydrogène à partir de vapeur d'eau à haute température, avec 90% de rendement. Et une étude de la Deutsche Bank affirme que, vu l'intérêt et l'extrême concurrence qui se manifeste autour des batteries pour voitures électriques, le prix du stockage de l'électricité dans des batteries devrait descendre de 14 centimes à moins de 3 centimes par kWh d'ici 5 ans.

Dans le domaine des transports, on observe un peu partout l'extension des technologies de l'électricité et l'émergence de celles de l'hydrogène, notamment en Scandinavie et au Japon. Ne subsiste qu'un seul moyen de transport résistant à toute alternative à l'énergie fossile: l'aviation.

En matière de construction, de grands progrès sont aussi en cours. Les exemples se multiplient de bâtiments qui produisent une forte proportion, voire la totalité de l'énergie dont ils ont besoin. Il existe même des immeubles à énergie positive. L'adaptation des installations existantes permet aussi des économies d'énergie. Les spécialistes savent qu'il suffirait de supprimer le *stand-by* de la machinerie et des panneaux à tous les étages pour que les 180'000 ascenseurs que compte la Suisse cessent de consommer davantage d'électricité en attente qu'en mouvement à la montée ou à la descente.

Au total, la réduction du recours aux énergies fossiles, le développement des énergies renouvelables et, de manière générale, l'amélioration de l'efficacité énergétique devraient être mis à l'ordre du jour partout dans le monde. Avec, pour but ultime, l'instauration de la société électrosolaire, ce concept du 100% renouvelable inventé par Elon Musk, fondateur de Tesla et propriétaire d'une large part de l'industrie solaire américaine.

En Suisse, pays sans charbon, il faut impérativement commencer par éliminer le danger que représentent les

centrales nucléaires en voie de décrépitude. Le peuple et les cantons ont l'occasion de le

décider le 27 novembre.

*Propos recueillis  
par Yvette Jaggi*

## Le viol, la sévérité des peines et la société

Le droit pénal entre théorie, pratique et ressenti

*Ursula Cassani - 03 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30206>*

Voici plus de quarante ans, le professeur Philippe Graven, qui vient de nous [quitter](#), a constaté, à propos de la révision des infractions contre les «mœurs», que le droit ne joue pas toujours son rôle de sismographe des évolutions sociales et qu'il est parfois à la traîne (*L'adéquation du droit pénal aux réalités*, Revue pénale suisse 1972, p. 252).

Dans le domaine du viol, rappelons que nous venons de loin: jusqu'en 1992, le droit suisse déclarait le viol conjugal impunissable, perpétuant ainsi une conception archaïque du mariage dans laquelle le mari était en droit d'imposer à sa femme le respect du «*devoir conjugal*». L'abandon de cette solution discriminatoire et choquante a été adopté contre l'opinion du Conseil fédéral, dont le [Message](#) (p. 1088) mériterait de figurer dans une anthologie de la prose misogyne du 20<sup>e</sup> siècle.

La suppression de cette anomalie ne signifie pas pour autant que tout est parfait dans la manière dont les violences sexuelles sont poursuivies, loin

de là: la procédure reste une épreuve pour la victime, qui est amenée à dévoiler son intimité et parfois à se défendre contre le reproche d'avoir été provocante ou du moins imprudente, repris récemment par [une femme politique et ancienne policière](#). L'acte et le défaut de consentement sont difficiles à établir, et l'application de la présomption d'innocence, aspect nécessaire de la procédure pénale, peut être ressentie comme une injustice.

Ce ne sont pas ces limitations manifestes, mais la prétendue insuffisance des peines prononcées qui est actuellement portée sur la place publique par des femmes et des hommes politiques de divers bords. A cela s'ajoute le reproche que la délimitation entre le viol et la contrainte serait insatisfaisante.

Le Code pénal définit la [contrainte sexuelle](#) et le [viol](#) de manière presque identique. Dans les deux cas, l'auteur contraint autrui à un acte d'ordre sexuel, «*notamment en usant de menace ou de violence*

*envers une personne, en exerçant sur elle des pressions d'ordre psychique ou en la mettant hors d'état de résister*». Il y a viol si l'acte sexuel proprement dit, impliquant l'union des organes sexuels masculins et féminins, est imposé à une personne de sexe féminin.

Dans tous les autres cas, c'est l'infraction plus générale de contrainte sexuelle qui s'applique; il peut s'agir d'un acte sexuel proprement dit imposé à un homme, de sodomie, de fellation, mais aussi d'attouchements, de frotteurisme ou de baisers linguaux infligés de manière violente, etc. La peine maximale est la même pour les deux infractions: dix ans de peine privative de liberté. La peine minimale diffère cependant: un an de peine privative de liberté pour le viol et une peine pécuniaire de 360 jours-amende pour la contrainte sexuelle. Cette différence s'explique par le fait que la contrainte sexuelle englobe, à côté d'actes de pénétration dont la gravité est identique à un viol, des actes

de moindre gravité. En cas de pluralité d'infractions, la peine est de quinze ans, par exemple si l'auteur est condamné pour deux contraintes sexuelles ou en cas de viol commis sur une fille de moins de 16 ans ([art. 190 CP](#) et [187 CP](#)). Enfin, lorsque le viol ou la contrainte sexuelle est commis avec cruauté, notamment avec une arme ou un objet dangereux, la peine va de trois à vingt ans.

Au vu de ces peines-menaces extrêmement lourdes, ces infractions sont à ranger parmi les crimes les plus sérieux du Code pénal suisse. Il est vrai, cependant, que les juges, en tenant compte des circonstances du cas d'espèce, ne prononcent que très rarement les peines maximales et qu'ils octroient le sursis lorsque cette solution paraît légalement admissible, adéquate et favorable à l'amendement et à l'insertion sociale du condamné. Cette observation pourrait d'ailleurs tout aussi bien être faite à propos d'autres infractions. La punitivité des juges suisses est probablement plus faible que celle des juges français ou

américains, sans qu'il soit possible d'en tirer des conclusions négatives sur l'effet de prévention générale ou spéciale des sanctions prononcées.

Le deuxième débat porté sur la place publique concerne la délimitation entre la contrainte sexuelle et le viol, plus précisément la proposition de qualifier tous les actes de pénétration forcée de viols, sans distinction selon le sexe des partenaires et le type de pénétration, comme le fait le droit français.

Le canton de Genève a déposé une [initiative cantonale](#) dans ce sens et les Commissions des affaires juridiques des deux Chambres y ont donné suite. Le motif principal invoqué est que les hommes et les femmes ayant subi des pénétrations actuellement réprimées comme contrainte sexuelle doivent pouvoir se faire reconnaître le statut de victime de viol, plutôt que le statut «*plus vague, ressenti de manière générale comme moins important*» qui leur est octroyé actuellement. Les droits de la victime étant

strictement identiques dans les deux cas et les peines maximales étant les mêmes, c'est bien de représentations sociales et de symboles qu'il est question ici, plutôt que d'une analyse juridique rationnelle des possibilités offertes et limites imposées au juge pénal par le droit actuel.

A moins que le but ultime consiste, en réalité, à limiter la marge de manœuvre des juges, à qui on dénie la capacité de distinguer les contraintes sexuelles avec pénétration d'autres contraintes moins graves, qui justifient la peine minimale moins élevée. Il s'agit là de la manifestation d'une méfiance vis-à-vis des juges pénaux qui s'est aussi exprimée dans l'initiative sur l'internement à vie, celle sur l'expulsion des étrangers criminels et sa suite, l'initiative de mise en œuvre.

Il serait faux et dangereux de prendre cette méfiance à la légère. Elle exige des acteurs de la justice pénale d'expliquer leur action, d'être à l'écoute des préoccupations publiques et de s'expliquer encore.

## SSR: service public, redevance et publicité

Si les éditeurs privés voient en la SSR un concurrent illégitime, les vendeurs de publicité sont aussi à la manœuvre pour préserver leur marché

---

François-Xavier Viallon - 06 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30224>

Le marché publicitaire suisse s'est déplacé, ces dernières années, de la presse écrite vers

les médias audiovisuels, notamment les TV privées et frontalières: le secteur de

prédilection de Goldbach Media dont la responsable des relations publiques est Nathalie

Rickli, conseillère nationale UDC et fer-de-lance de l'offensive de la droite contre la SSR (DP [2138](#), [2139](#)). Mais la [convergence des médias](#) - regroupement de l'informatique, des moyens de communication électroniques et des contenus au sein du réseau Internet - redistribue les cartes.

Après leur [échec](#) à empêcher la généralisation de la redevance à tous les contribuables, les adversaires de la SSR pourront tenter de jouer le tout pour le tout avec l'[initiative populaire](#) libertarienne lancée par le groupe [«No Billag»](#) qui supprime redevance et SSR au profit de concessions mises aux enchères - et selon toutes probabilités financées par la publicité.

Goldbach Media, active dans les pays germanophones, est le principal prestataire de l'audiovisuel pour la Suisse en gérant non seulement la publicité pour les TV privées régionales mais aussi pour les [groupes télévisuels](#) européens

RTL, ProSieben et M6. Son avenir ne paraît toutefois pas des plus radieux. Selon une [enquête](#) de l'Université de Genève, la part des revenus publicitaires issus de l'Internet et de la téléphonie mobile va croissant, tandis que le montant de l'ensemble des recettes publicitaires nettes stagne depuis une dizaine d'années. Les régies publicitaires qui ne peuvent offrir d'espace sur les supports Internet et mobile risquent dès lors de voir leurs ressources diminuer. Or les [rapports financiers](#) de Goldbach Media révèlent la faible part (19% en 2015 et 15% selon le rapport intermédiaire 2016) des revenus qu'elle génère sur Internet et dans la téléphonie mobile. De fait, la part du lion du secteur d'avenir des revenus publicitaires va à Facebook et Google, et avec elle les données utilisateurs et la conception de l'outil de recherche orientant les utilisateurs sur le contenu.

On voit bien l'intérêt de

Goldbach Media et de Nathalie Rickli à préserver, si possible à accroître leur part de marché, comme aussi à contester la plateforme publicitaire que la SSR a créée avec Swisscom et Ringier. Elle est perçue comme un concurrent illégitime, ses détenteurs disposant d'une large palette de moyens de diffusion et, bien sûr, d'un contenu propre. Mais la SSR a déjà l'interdiction de se procurer des revenus publicitaires sur Internet et mobiles, et ses recettes publicitaires traditionnelles sont plafonnées.

L'initiative [«No Billag»](#), que le Conseil fédéral vient de proposer de [rejeter](#) sans lui opposer de contre-projet, imposera le choix du tout ou rien. Pour sa part, soucieuse d'apaiser les tensions, la direction de la SSR a proposé [plusieurs pistes de collaboration](#) aux éditeurs. En attendant l'issue de la bataille, le public et son usage des médias, véritables sujets de toutes ces intrigues, semblent laissés de côté.

## Andreas Gross, un homme-orchestre de la démocratie

Andreas Gross, *Die unvollendete Direkte Demokratie. 1984–2015: Texte zur Schweiz und darüber hinaus*, Werdverlag.ch, Thun, 2016, 384 Seiten

---

Jean-Daniel Delley - 04 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30215>

Rien de ce qui touche à la démocratie n'est étranger à Andreas Gross.

Conseiller national socialiste

durant cinq législatures, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pendant 20 ans, observateur lors des élections

dans de nombreux pays, il fut cofondateur du mouvement *«pour une Suisse sans armée»*. Mais, fait plus rare dans le monde politique, il est

également [chercheur](#), enseignant universitaire et inlassable chroniqueur de la démocratie directe.

Le [nouvel ouvrage](#) que vient de publier Andreas Gross reflète parfaitement ces engagements multiples. La démocratie directe, c'est une histoire dont il ne faut cesser de rappeler les origines. Mais c'est également un exercice, une action en continu. Et c'est une perspective, un atout pour affronter la crise actuelle de la démocratie au défi de la mondialisation.

En 9 chapitres et 70 articles rédigés au cours des trois dernières décennies, l'auteur éclaire ces différentes facettes, des origines à la pratique au jour le jour des droits populaires et aux possibilités offertes par la démocratie directe pour autant qu'elle s'adapte et se développe encore - le livre s'intitule «*La démocratie directe inachevée*».

Nous retiendrons plus particulièrement ce rappel: la Suisse moderne n'est pas née avec la démocratie directe. En 1848, elle se dote d'un régime strictement représentatif.

La conquête progressive des droits populaires commence d'abord dans les cantons. En particulier à Zurich qui, en 1869, sous l'impulsion du mouvement démocrate et du journal *Landboten*, adopte une nouvelle constitution. Le mouvement est porté par des assemblées populaires qui réunissent plus de 20'000 participants - près du tiers du

corps électoral. La Constituante élue reçoit des propositions de centaines de citoyens et de femmes qui ne disposent pas du droit de vote.

Ce vaste mouvement populaire fait vaciller le pouvoir d'une caste de privilégiés, acteurs d'un développement économique qui ne profite qu'à une minorité et dont Alfred Escher, conseiller d'Etat et conseiller national, baron du chemin de fer et fondateur du Crédit suisse, reste la figure emblématique. Cet élan conduira ensuite à l'introduction, au niveau fédéral, du référendum législatif facultatif (1874) et de l'initiative populaire en matière constitutionnelle (1891).

La Suisse fait alors figure de pionnière du développement démocratique qui va inspirer aussi bien des pays européens (pays baltes, Danemark) que les Etats-Unis et l'Australie. Mais si, entre 1830 et 1870, notre pays se trouve politiquement au centre de l'Europe, les conflits qui ravagent ensuite le continent vont l'isoler à la marge. Les Suisses considèrent alors la démocratie et les droits populaires comme un privilège qui leur est propre et non comme un droit fondamental à caractère universel, note Gross.

La conciliation entre démocratie et droits de l'homme - l'une n'est pas concevable sans les autres - s'impose en Europe après la deuxième guerre mondiale et conduit à la création d'une

juridiction continentale, la Cour européenne des droits de l'homme. Cette conciliation n'est toujours pas réalisée dans la conscience collective helvétique, comme en témoignent les votations qui nous ont mis en porte-à-faux avec les droits fondamentaux (interdiction des minarets, internement à vie, etc.).

S'il y a crise de la démocratie, cela ne tient pas aux droits populaires. Au contraire, ces derniers facilitent l'expression de nouvelles idées, notamment de la part des minorités, et tempèrent le pouvoir des gouvernants, analyse Andreas Gross. C'est plutôt dans la dégradation des conditions indispensables à leur exercice qu'il faut chercher les racines de cette crise. Ces conditions? La capacité d'intégrer toutes les parties dans le débat plutôt que d'en exclure certaines, le besoin de s'informer et l'aptitude à revoir sa propre opinion. L'échange, la communication, la dispute fondée sur des arguments, la force de conviction, toutes dispositions dont Andreas Gross a fait preuve dans sa vie de militant et de parlementaire.

Le propagateur de la démocratie directe sait éviter l'écueil du populisme qui érige le peuple en souverain aveugle. Pour Gross, les droits populaires ne constituent pas un substitut à la démocratie représentative, mais la complètent dans un jeu complexe d'essais, d'erreurs et de corrections.

L'auteur est bien conscient de

la perte d'influence de l'Etat-nation face aux pouvoirs économiques. L'idéal démocratique ne lui est d'ailleurs pas lié. Pour pallier cet affaiblissement de l'Etat,

Gross ne préconise pas la création d'un Etat mondial. La globalisation de la démocratie passe selon lui par un système juridique planétaire reconnaissant à chaque être humain les libertés

fondamentales ainsi que les droits sociaux et environnementaux, garantis par une juridiction analogue à la Cour européenne des droits de l'homme.

## Le PSS dans le piège européen

La gauche helvétique a négligé de prendre en compte les effets pervers de la concurrence érigée en dogme par Bruxelles

Wolf Linder - 02 novembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30200>

En matière de politique européenne, on ne peut reprocher sa versatilité au parti socialiste suisse. Au cours des dernières décennies, il a maintenu fermement sa ligne pro-européenne.

Nullement découragé par l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992, il a soutenu les bilatérales en compagnie des syndicats et reste jusqu'à présent parmi les plus ardents défenseurs des accords avec l'Union européenne, libre circulation des personnes comprise. Alors que dans les autres partis les euroturbos deviennent une espèce en voie de disparition et que le Parlement a enterré discrètement la demande d'adhésion à l'UE déposée en son temps par le Conseil fédéral, des élus socialistes militent ouvertement pour une adhésion à terme à l'UE sans pour autant être désavoués par leur parti.

### Pourquoi ce cap sur Bruxelles?

Cet engagement est étonnant. Car après l'élargissement à l'est, la crise de l'euro, la résistance croissante de nombreux pays à la libre circulation des personnes et le Brexit, même les partisans les plus convaincus de l'UE admettent que le projet européen s'est développé trop en largeur et surtout depuis le haut (top-down). L'idée d'une communauté européenne pacifique, objectif important pour la gauche, a perdu de son attrait.

Avec sa formule pour «*Une Suisse indépendante et autonome*», l'UDC n'a cessé de gagner du terrain aussi bien idéologique que politique. Inversement, le projet socialiste d'une «*Suisse ouverte et progressiste*», tel que formulé par son ancien stratège Peter Bodenmann, a perdu de son pouvoir de persuasion. Pourquoi la gauche

politique persiste-t-elle dans cette voie pro-européenne qu'elle paie politiquement au prix fort?

Le rejet de l'EEE en 1992 a manifesté un profond clivage de la société entre partisans et adversaires de l'UE, un clivage qui fut d'abord surmonté grâce aux accords bilatéraux. Le camp bourgeois, UDC comprise, considéra les bilatérales comme un compromis pragmatique ouvrant les portes du marché européen. A gauche par contre, on espérait toujours une ouverture politique et culturelle de la Suisse. Faut-il rappeler que peu de temps auparavant (1989), la génération du service actif commémorait la Suisse de la deuxième guerre mondiale et du passé?

Par la suite, la justification de la politique européenne de la gauche devint moins idéologique et se fit plus économique. La globalisation

qui prend son essor dans les années 90 a mis en difficulté la gauche et les syndicats dans la plupart des pays de l'OCDE. Toute revendication en vue d'obtenir des salaires plus élevés augmentait le risque de délocalisation d'entreprises devenues plus mobiles. De plus, les syndicats se voyaient privés d'atouts pour contrer la désindustrialisation et les pertes d'emplois. Au niveau politique, la concurrence fiscale internationale croissante empêchait toute hausse d'impôt et toute augmentation des budgets sociaux.

Pour la Suisse, les bilatérales I offrirent alors une chance inespérée. Les syndicats et le PSS purent dès lors poser leurs conditions: un appui aux accords avec l'UE contre une réduction des risques liés à la libéralisation du marché du travail. Ce que des syndicats affaiblis ne pouvaient exiger directement du patronat, ils l'obtinrent sous forme de mesures de politique sociale. La sécurité sociale fut obtenue par le biais de l'action de l'Etat et non plus par des accords entre les partenaires sociaux. La loi en lieu et place des conventions!

Cette stratégie, les accords ultérieurs avec l'UE n'ont pas permis de la concrétiser avec le même succès. Et pourtant, elle était à la fois compréhensible et compatible avec la théorie économique: c'est à l'Etat qu'il incombe d'indemniser les perdants du libre-échange. Voilà pourquoi, malgré une majorité bourgeoise au

Parlement et dans un contexte néolibéral, l'Etat social en Suisse s'est plutôt développé qu'il n'a régressé.

## **Les revers de l'eupéanisation**

Cette stratégie fonctionne-t-elle encore aujourd'hui? Pour ce qui concerne leurs revendications prioritaires, les syndicats et le PSS peuvent jusqu'à présent tirer un bilan positif: l'Etat social n'a pas été démantelé, les salaires demeurent stables, le chômage s'inscrit à un niveau toujours bas. Il n'en reste pas moins que l'eupéanisation a engendré beaucoup plus de perdants que ne l'envisageaient la gauche et le centre bourgeois.

Le rapide changement structurel n'a pas seulement éliminé des entreprises du marché intérieur. Il a aussi bouleversé le marché du travail: les salariés âgés ont dû céder la place à de plus jeunes; de même pour l'employé commercial ou technique ne disposant pas d'un diplôme eurocompatible face à un bachelier étranger. Dans de nombreuses entreprises, l'internationalisation et l'optimisation de l'organisation ont dévalué le partenariat social et introduit une nouvelle hiérarchie entre le personnel au bénéfice d'une formation académique et les autres. Une évolution qui ne contribue ni à la productivité ni à la paix du travail. Et qui, avec d'autres changements profonds, frappent des personnes de toutes les couches sociales.

L'UDC est le seul parti à s'être saisi de ces problèmes qu'il a su systématiquement mettre en évidence pour mieux exploiter le potentiel électoral représenté par les différents perdants de l'eupéanisation.

## **«L'Europe sociale», une erreur**

Mais c'est surtout l'évolution de l'UE qui aurait dû inquiéter la gauche. Bruxelles est devenu le centre qui organise la conquête néolibérale et sans frontières des marchés pour le compte des entreprises internationales. La monnaie unique a creusé le fossé entre le Nord et le Sud de l'Europe. Quant au [dogme de la libre circulation des personnes](#), il ne contribue en aucune manière à éliminer les disparités entre pays riches et pays pauvres du continent. «L'Europe sociale» est une grave erreur de la gauche, commise pas seulement en Suisse. Voilà des années que [Fritz W. Scharpf](#), le plus perspicace des politologues allemands, observait déjà que les jugements de la Cour de justice européenne ont pour effet d'ôter systématiquement de leur pouvoir aux politiques nationales et d'attaquer nombre de protections constitutives de la sécurité sociale. Et cela non pas en raison de la composition personnelle du tribunal, mais parce que le cadre juridique européen donne la priorité à l'idée de concurrence. Voilà qui aurait dû alerter les syndicats et la gauche.

Et voilà que le PSS se trouve

maintenant piégé. Certes, il a toujours de bonnes raisons de militer, au-delà du bilatéralisme, pour le développement de nos relations avec l'UE. Mais la gauche aurait intérêt à se distancer d'une politique européenne toujours plus néolibérale.

Christian Levrat, le président du PSS, pourrait se demander si, dans le dossier actuel de la libre circulation, il ne serait pas préférable de chercher un accord avec l'UDC plutôt qu'avec le centre bourgeois. Son électorat protesterait, les dégâts seraient considérables.

De plus, il n'est pas du tout certain que la majorité de l'UDC se montre intéressée par un accord avec le PSS, qui l'empêcherait de se réserver l'exploitation du problème plutôt que de devoir contribuer à sa solution. Tels sont les coûts d'une polarisation politique qui rend difficile le «*compromis helvétique*» - à supposer qu'il ne la rende pas tout simplement impossible.

C'est un piège dans lequel plus d'un parti est tombé. Pour s'en sortir il faudrait que, des deux côtés, on renonce à l'approche

idéologique de la question institutionnelle européenne, afin de pouvoir porter un regard neuf et critique sur le problème sous-jacent et beaucoup plus grave: [l'hyperglobalisation](#) qui, de par son ambition démesurée et le danger qu'elle représente pour la démocratie, a atteint depuis longtemps les limites du supportable. Voyez le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

*Cet article a paru initialement en allemand dans l'hebdomadaire [Die Weltwoche](#).*

## Correction

---

Rédaction - 31 octobre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30196>

Dans l'article [Le droit de veto parlementaire se précise](#) (DP 2139), l'ancien juge fédéral Heinz Aemsigger, mentionné à l'avant-dernier paragraphe, a été élu pour le canton de Schaffhouse (et non les Grisons dont il est originaire, comme indiqué précédemment).

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

## **Sortir du nucléaire: un choix nécessaire et salutaire**

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis407.html>

## **Le viol, la sévérité des peines et la société**

[http://www.hommages.ch/Defunt/102508/Philippe\\_Graven](http://www.hommages.ch/Defunt/102508/Philippe_Graven)

<http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10104485>

<http://www.rts.ch/info/suisse/8081301-tolle-apres-les-propos-d-une-elue-udc-sur-le-viol-et-ses-victimes-naives-.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html#a189>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html#a189>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html#a190>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html#a187>

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20140311](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20140311)

## **SSR: service public, redevance et publicité**

<http://www.domainepublic.ch/articles/30101>

<http://www.domainepublic.ch/articles/30149>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Concentration\\_des\\_m%C3%A9dias](https://fr.wikipedia.org/wiki/Concentration_des_m%C3%A9dias)

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20150614/det595.html>

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis454.html>

<http://www.nobillag.ch/index.php/fr-FR/>

<http://www.goldbachmedia.ch/de-ch/portfolio/tv>

<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:77632/ATTACHMENT01>

<http://www.goldbachgroup.com/en-us/investor-relations/financial-reports>

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/medias/communiqués-de-presse.msg-id-64181.html>

<http://www.nzz.ch/feuilleton/medien/elf-angebote-der-srg-an-die-verleger-ld.4073>

## **Andreas Gross, un homme-orchestre de la démocratie**

<http://www.atelierdd.ch/>

<http://www.werdverlag.ch/b%C3%BCcher/r%C3%BCckblicke-erfahrungen/die-unvollendete-direkte-demokratie/>

## **Le PSS dans le piège européen**

[https://en.wikipedia.org/wiki/Exodus:\\_How\\_Migration\\_is\\_Changing\\_Our\\_World](https://en.wikipedia.org/wiki/Exodus:_How_Migration_is_Changing_Our_World)

<http://www.mpifg.de/people/fs>

<https://www.project-syndicate.org/commentary/anti-globalization-backlash-from-right-by-dani-ro-rik-2016-07?version=french&barrier=true>

<http://www.weltwoche.ch/ausgaben/2016-43/artikel/sp-in-der-europa-falle--die-weltwoche-ausgabe-432016.html>

## **Correction**

<http://www.domainepublic.ch/articles/30180>